

Compte-Rendu du Conseil Municipal du 18 octobre 2021

Tenu en Mairie de Légny

**Présents : Mesdames Banes, Boyer, Cordier, Favre, Franceschi, Jovillard, Louis, Ratton, Rodet
Messieurs Granger-Thomas, Poudroux, Thevenet**

Absents excusés : Madame Charensol et Monsieur Aulas

Secrétaire de séance : N.Boyer

I. Délibérations

1. En avril dernier, le conseil municipal a décidé d'autoriser un emprunt pour financer les travaux de mise en séparatif eaux usées/eaux pluviales. Cet emprunt a été affecté en recettes d'investissement à l'article 2315 qui correspond dans la nomenclature comptable à l'assainissement mais pour un gestionnaire. N'étant pas gestionnaire, la Trésorerie nous demande d'imputer cette recette à l'article 21538 correspondant aux travaux d'assainissement. Le conseil est appelé à autoriser cette correction d'écriture.

Délibération adoptée à l'unanimité

2. Lors du vote du budget, une recette a été volontairement minimisée compte-tenu du fait que la Commune n'en maîtrise pas l'impact. Cette recette correspond à la taxe additionnelle sur les droits de mutation estimée pour le budget primitif à 25.000 euros. Or l'arrêté d'attribution des services de l'Etat nous a confirmé un versement de 45.697,94 euros.

Il est proposé au Conseil d'affecter le surplus reçu à l'investissement via l'opération modificative budgétaire suivante

SECTION FONCTIONNEMENT

Recettes :	748388 Taxe additionnelle aux droits de mutation	45697,94 €
Dépenses :	023 Virement à la section d'investissement	20.697,94 €

SECTION INVESTISSEMENT

Recettes :	021 – Virement de la section de fonctionnement	20.697,94 €
Dépenses :	Batiments Publics	4792,67 €
	Outils incendie et défense civile	1.945,27€
	Matériel (technique)	3.960,00 €
	Etudes Mouvement de sols	10.000,00 €

Délibération adoptée à l'unanimité

II. Rapports de différentes commissions

Subventions : Mme le Maire informe le Conseil de la décision du Conseil Départemental qui a confirmé la subvention sollicitée de 5000 euros. En conséquence, les travaux prévus au budget 2021 vont pouvoir enfin être confirmés. Une réunion de travail est prévue pour valider les différents devis

PLU : rappel de la mise en place de groupes de travail avec le bureau d'études et de la commission agricole qui se tiendra début novembre. Mme le Maire invite les élus à participer à ces réunions même s'ils ne peuvent pas suivre les 3 dates programmées. Tout sera fait pour que ceux et celles qui ne peuvent y participer, puissent malgré tout exprimer leurs remarques avant ou après. Engagement du devis pour le Schéma directeur des eaux pluviales avec sollicitation d'une subvention auprès de l'Agence de l'Eau.

Voirie : démarrage des travaux de réfection du Chemin du Clos Dessous avec pendant intervention de l'entreprise reprise des trous en formation sur la Voie du Tacot

Communication : la commission communication lance la réalisation du bulletin biennal qui continuera à mettre à l'honneur des Elginois. Cette fois-ci la thématique portera sur les « artistes » de Légnny : soit sur le côté artisanal soit sur plan culturel. Tous les nouveaux commerces seront également mis en l'honneur. Appel aux habitants pour récréer des cabanes à livres (au nombre de 4/5 pour couvrir toute la commune).

Réalisation d'un petit livret d'accueil pour les nouveaux habitants sur la base d'un 4 pages tirées des infos du site internet.

Site internet : les adresses mail /commission sont fonctionnelles. Les codes d'accès seront envoyés à part aux membres du conseil

Rapports sur la qualité de l'eau potable et de l'assainissement collectif et du SPANC.

Lors des derniers comités syndicaux des Syndicat des Eaux et du Syndicat d'Assainissement, les rapports sur la qualité de l'eau potable et de l'assainissement collectif et du SPANC ont été présentés. Nos délégués communaux en présentent une synthèse. Les deux rapports complets seront annexés au compte-rendu. Le conseil donne quitus aux deux synthèses présentées.

Journées du Patrimoine : première initiative dans le cadre de ces journées d'ouvrir les portes de l'église et d'organiser un petit évènement musical. 70 personnes y ont participé avec un plaisir partagé par tous. Décision est prise de réitérer cette initiative l'an prochain avec un groupe de Gospel.

Au nouveau de la commission intercommunale Patrimoine : projet de créer dans le cadre du Label Pays d'Art et d'Histoire un agenda commun sur les évènements culturels

Jeunes : difficulté à mobiliser dans le cadre d'une réunion les ados de notre commune. Nouvelle proposition de la commission : organiser un spectacle Rap/Hip Hop avec l'implication des jeunes. Réunion avec Cap générations le 20 octobre : essai d'impliquer des jeunes de notre commune à leur commission jeunes.

Transport public : l'éclairage de l'arrêt de bus à Billy est programmé d'ici fin décembre. Un mat sera posé contre l'abribus. Fonctionnement solaire avec horloge. Commission intercommunale sur le transport : faire une relance de la promotion du dispositif Stop Connect. Projet de Voie Bleue. Questionnaire destiné à chaque commune pour enrichir réflexion du Plan Mobilité porté par la CC.

Recherche sur les équipements pour installer des porte-vélos vers l'école : la sélection est faite. Il faut faire un devis pour un socle maçonné.

Conseil Municipal des Jeunes : réunion de travail organisée en mairie pour déterminer les premiers projets. Les jeunes ont déterminé lors de cette réunion une liste de projets à étudier et à mener dans un premier temps jusqu'à la fin de l'année 2022 : Demander un garage à vélo / Organiser un nettoyage du village / Faire un prospectus sur le respect de la nature, propreté à diffuser aux habitants / Organiser une bourse aux jeux et livres / Réfléchir et travailler sur le projet d'aménagement de la plateforme à côté du city stade.

Eglise : initiative de créer cette année une crèche faisant appel à la participation de toutes les bonnes volontés et créée à partir de matériaux naturels. La crèche cette année sera répertoriée dans un livret à large diffusion comme étant "une crèche faite par les elinois en éléments naturels et qui va réserver de belles surprises " . Des horaires de visite seront prévus.

Séance levée à 19h45